



Licence Informatique (INFO)

<https://www.licenceinfo.fr>

Réunion de pré-rentree L2/L3

01/09/2025

Département Informatique
UFR Sciences Exactes et Naturelles

licence-info@univ-reims.fr

Jessica Jonquet – Responsable
Cyril Rabat – Directeur des études

Plan de la présentation

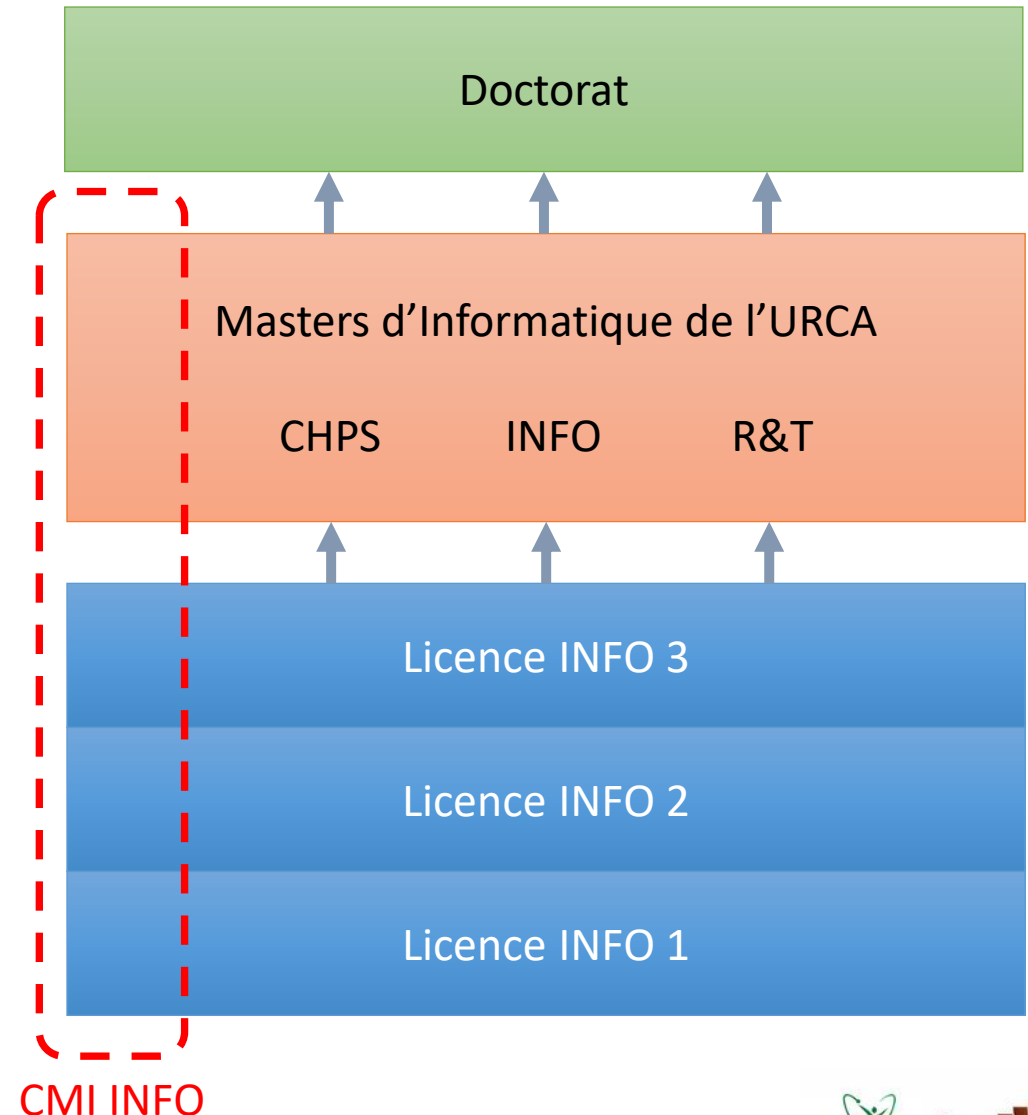
- 1) Présentation générale de la Licence Informatique
- 2) Organisation pédagogique
- 3) Données 2024-2025
- 4) Informations pratiques

Plan de la présentation

- 1) Présentation générale de la Licence Informatique
- 2) Organisation pédagogique
- 3) Données 2024-2025
- 4) Informations pratiques

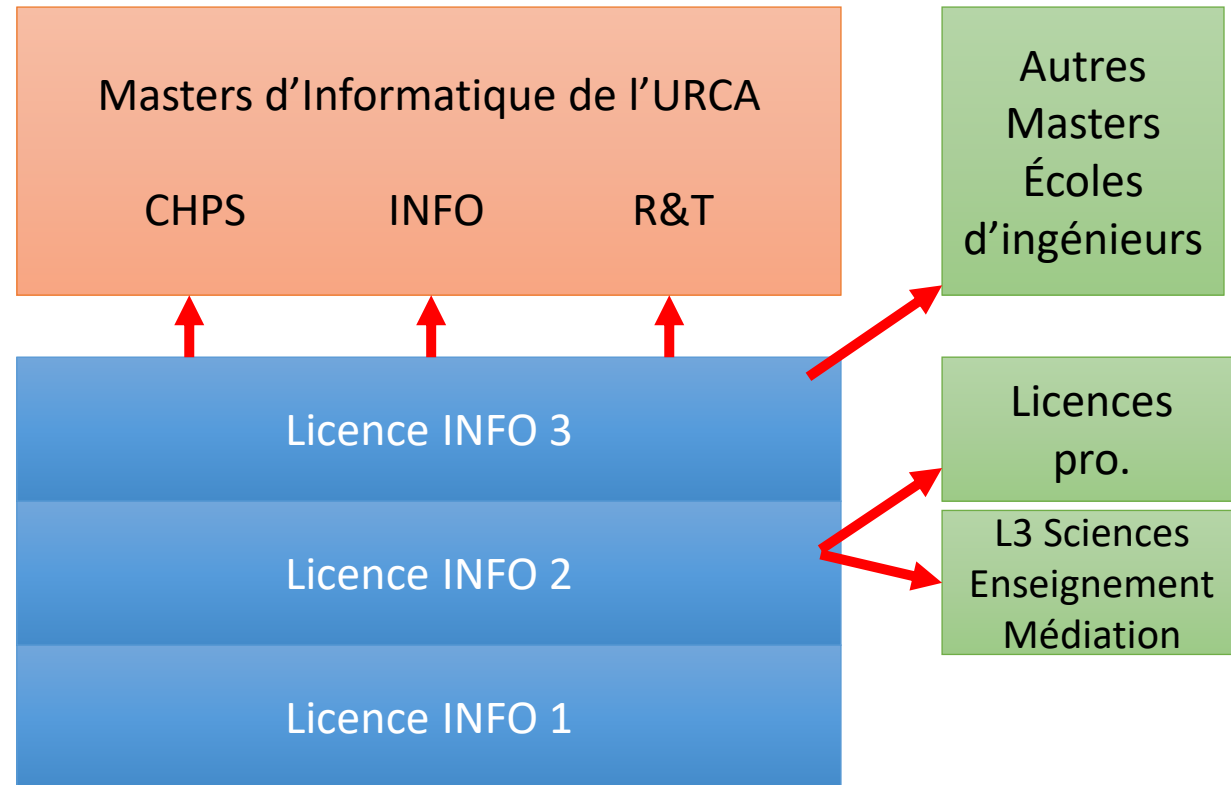
Présentation du cursus

- Entrée après le Bac G
 - Spécialités M, NSI, PC, SI, SVT
- Cycle de formation longue :
 - Licence (Bac + 3)
 - Poursuite en Master (Bac + 5)
 - Voire en Doctorat (Bac + 8)
- Adossement du CMI INFO :
 - Formation d'ingénierie (sur 5 ans)
 - Repose sur la Licence INFO et les Master d'Informatique CHPS, INFO et R&T



Poursuites d'études

- Après la L2 :
 - Licences professionnelles (bac+3)
 - L3 Sciences Enseignement Médiation
Parcours scientifique - Professeur des écoles
- Après la L3 :
 - Masters d'Informatique de l'URCA
 - CHPS
 - INFO (IA)
 - R&T (ASR ou DAS)
 - Autres Masters
 - Écoles d'ingénieurs
- Sélection sur dossier !

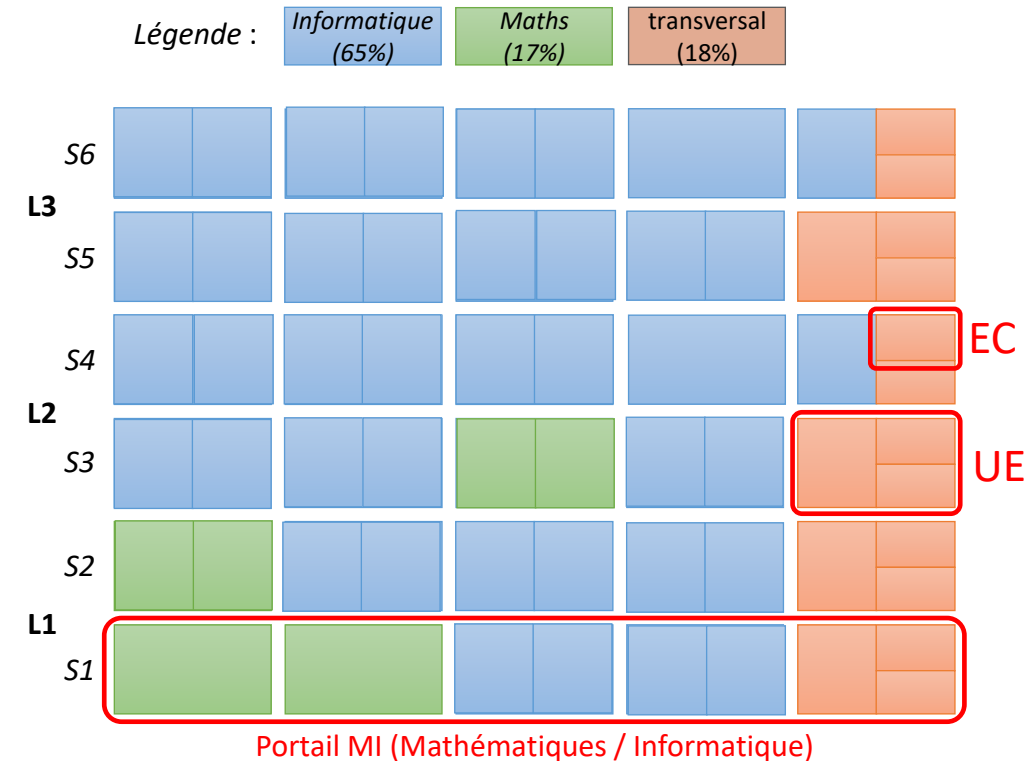


Masters en Informatique de l'URCA

- CHPS : (*responsables MM. Steffemel et Jaillet*)
 - Calcul Haute-Performance et Simulation
 - <https://romeo.univ-reims.fr/chps/>
- INFO : (*responsable M. Fouchal*)
 - IA : Intelligence Artificielle
 - *[lien à venir]*
- R&T : (*responsables MM. Flauzac et Nolot*)
 - ASR : Administration et Sécurité des Réseaux
 - DAS : Développement et Administration des Services
 - <http://www.master-reseaux-telecom-reims.fr/>
- Présentation par les responsables au cours du S6 (L3 uniquement)

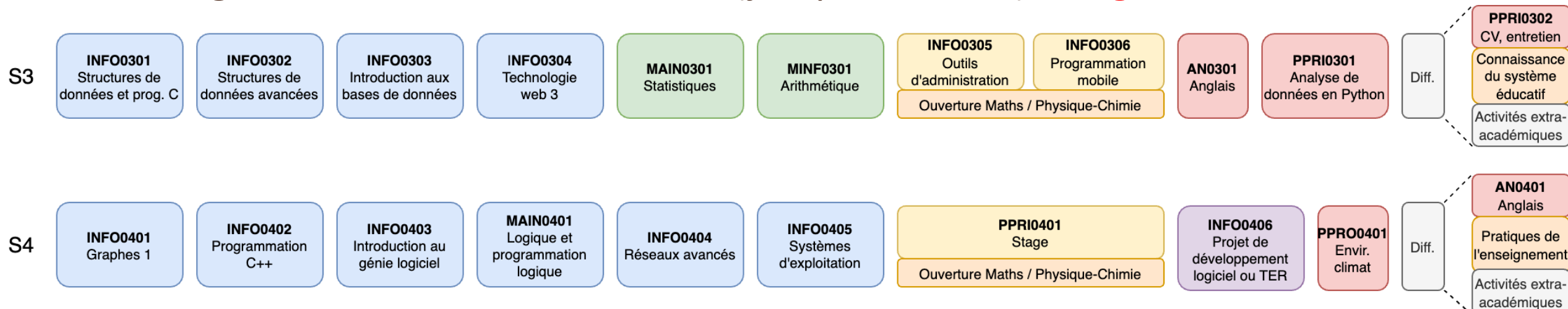
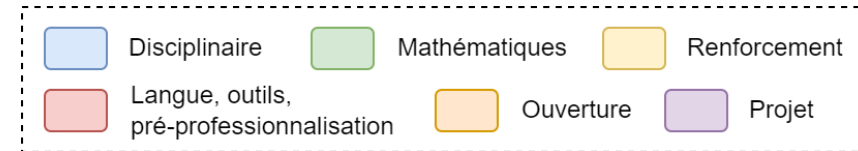
Organisation générale du parcours

- 6 semestres (notés S1 à S6) de 5 Unités d'Enseignement (UE) de 6 ECTS
- 1500h d'enseignement sur les 3 ans
- Chaque UE :
 - Environ 60h en présentiel
 - Peut contenir plusieurs Enseignements Constitutifs (EC)
 - Peut contenir une partie de cours en autonomie
- Stages : un par an
 - S2 : stage « ouvrier » (2 semaines à 3 mois)
 - S4 : stage de découverte (8 semaines à 3 mois)
 - S6 : stage en immersion (8 semaines à 3 mois)
- Anglais à chaque semestre



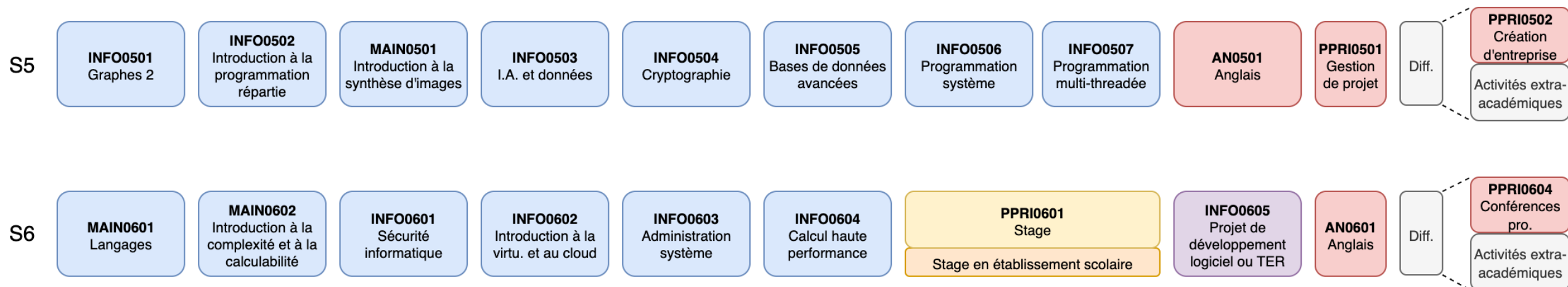
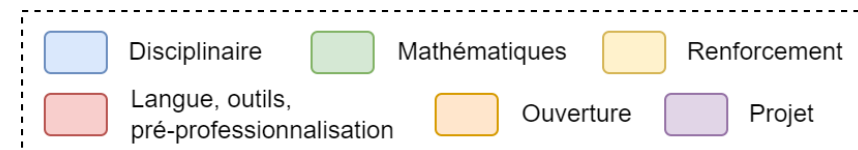
Focus sur la deuxième année

- 2^{ème} année :
 - 75 % d'Informatique
 - 12 % de Mathématiques
 - 13 % transversal (langues, projet professionnel, stage...)
- Stage de 8 semaines minimum (jusqu'à 3 mois) **obligatoire**



Focus sur la troisième année

- 3^{ème} année :
 - 84 % d'Informatique
 - 0 % de Mathématiques
 - 16 % transversal (langues, projet professionnel, stage...)
- Stage de 8 semaines minimum (jusqu'à 3 mois) **obligatoire**



UE renforcement/ouverture

Semestre 2, 3, 4 et 6 possibilités de choisir entre :

- Renforcement informatique (par défaut)
- Ouverture
 - Mathématiques
 - Physique
 - Chimie
 - Métiers de l'enseignement

Attention EDT, pas obligatoirement possible

Si vous souhaitez choisir une ouverture : **RDV présentiel avant le 5 septembre**

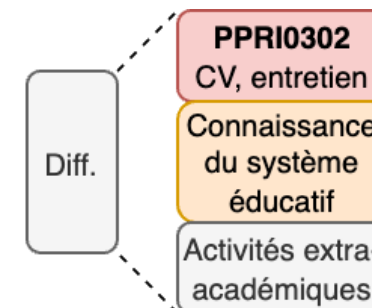
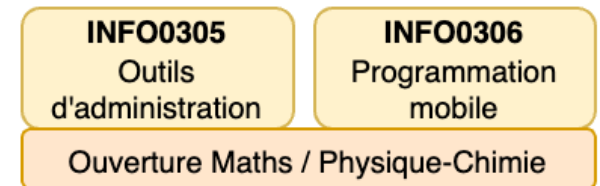
Inscription pédagogique (1/3)

Semestre 3

IP par défaut (en rouge)

Pour changer, mail pour RDV présentiel
avant le 5 septembre

- UE renforcement/ouverture (1 UE parmi 4)
 - **Renforcement : INFO0305 « Outils d'administration » et INFO0306 « Programmation mobile »**
 - Ouverture Mathématiques : MA0303 « Algèbre linéaire 2 »
 - Ouverture Physique : PH0101 « Physique générale »
 - Ouverture Chimie : CH0101 « Chimie générale 1 » et CH0102 « Chimie élémentaire »
- Différenciation (1 EC parmi 3)
 - **PPRI0302 « CV, entretien d'embauche »**
 - PPRO-STE0301 « Connaissance du système éducatif »
 - AEA0301 « Activités extra-académiques »

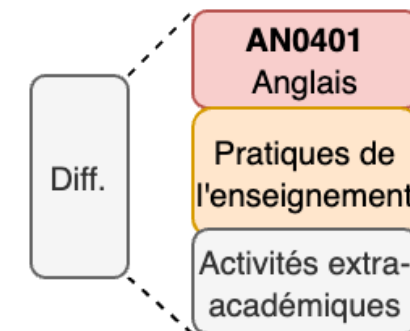
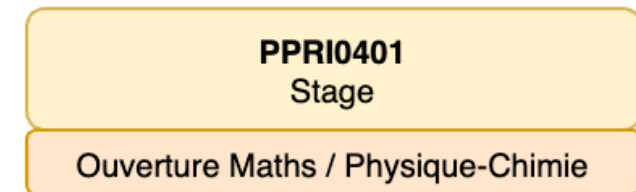


Inscription pédagogique (2/3)

Semestre 4

- UE renforcement/ouverture (1 UE parmi 4)
 - **Renforcement : PPRI0401 « Stage »**
 - Ouverture Mathématiques : MA0404 « Algèbre bilinéaire »
 - Ouverture Physique : PC0401 « Introduction à la mécanique quantique » et PC0405 « Physique subatomique »
 - Ouverture Chimie : CH0203 « Chimie générale 2 » et PC0402 « Bases de la cristallographie »
- Différenciation (1 EC parmi 3)
 - **AN0401 « Anglais »**
 - PPRO-STE0401 « Pratiques de l'enseignement et hétérogénéité du public »
 - AEA0401 « Activités extra-académiques »

IP par défaut (en rouge)
Pour changer, mail pour RDV présentiel
avant le 5 septembre

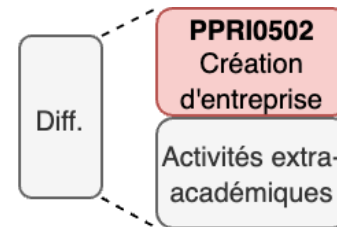


Inscription pédagogique (3/3)

IP par défaut (en rouge)
Pour changer, mail pour RDV présentiel
avant le 5 septembre

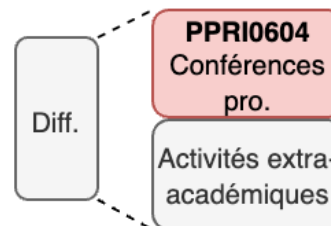
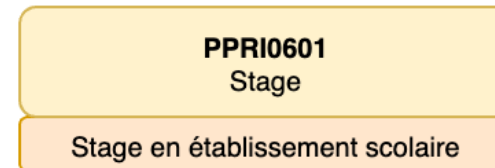
Semestre 5

- Différenciation (1 EC parmi 2)
 - PPRI0502 « Création d'entreprise »
 - AEA0501 « Activités extra-académiques »



Semestre 6

- UE renforcement/ouverture (1 UE parmi 2)
 - PPRI0601 « Stage »
 - PPRI0602 « Stage en établissement scolaire »
- Différenciation (1 EC parmi 2)
 - PPRI0604 « Conférences professionnelles »
 - AEA0601 « Activités extra-académiques »



Cours en autonomie L2

- Obligatoire (reçu par mail pendant l'été)
 - Travail personnel sur Moodle
 - Évaluation avec une ITP en présentiel
- L2 – semestre 3
 - **Introduction au langage C :** <https://cours.univ-reims.fr/course/view.php?id=8259>
INFO0301 - Structures de données et langage C
Début des TP le 9 septembre (dans 1 semaine)
Date à venir de l'ITP (compte dans l'évaluation d'INFO0301)
 - **Introduction au langage PHP:** <https://cours.univ-reims.fr/course/view.php?id=8284>
INFO0304 – Technologies web 3
Début des TP le 22 septembre (dans 3 semaines)
Date à venir de l'ITP (compte dans l'évaluation d'INFO0304)

Calendrier universitaire spécifique L2/L3

- Aménagement du calendrier officiel :
 - Semestres 3 et 5 :
 - Semaines 36 à 51 (du 01/09 au 19/12) : 14 semaines d'enseignement
 - Évaluations durant les semaines d'enseignement (pas d'EET sauf EC ouverture)
 - Semestres 4 et 6 :
 - Semaines 2 à 14 (du 05/01 au 03/04) : 12 semaines d'enseignement
 - Évaluations durant les semaines d'enseignement (pas d'EET sauf EC ouverture)
- Période pour le stage :
 - Semaine 15 à 22 (du 06/04 au 29/05 inclus) : **8 semaines**
 - Possible au-delà, jusqu'au 31 août maximum

Plan de la présentation

- 1) Présentation générale de la Licence Informatique
- 2) Organisation pédagogique
- 3) Données 2024-2025
- 4) Informations pratiques

Organisation pédagogique universitaire

- CM (Cours Magistraux) :
 - Séances avec toute la promotion
- TD (Travaux Dirigés) :
 - Groupes de 32 étudiants
 - Exercices basés sur les notions présentées en CM
- TP (Travaux Pratiques) :
 - Soit en groupes de 16 étudiants (salles de TP, bâtiment 2/3)
 - Soit en groupes de 32 étudiants (salle de TD) : **PC personnel obligatoire**
 - Mise en pratique des notions
- Cours en autonomie :
 - Travail personnel sur Moodle
 - Évaluation avec une ITP en présentiel

Assiduité

- Présence obligatoire en TD et TP
- Modification maquette UFR : la moitié des CM a été transformée en TD en groupe plein, attention aux absences en TD...
- Absence non justifiée $\Rightarrow$ défaillance à l'EC $\Rightarrow$ défaillance au semestre $\Rightarrow$ défaillance à l'année
- Attention aux étudiants boursiers :
 - En cas de défaillance : arrêt du paiement + demande de remboursement !
- Demande de dispense d'assiduité possible :
 - Cas spécifiques : sportifs de haut-niveau, handicap, etc.
 - Demande par matière
 - Dossier à déposer à la scolarité **au plus tard fin septembre**
 - Examen en commission pédagogique

Gestion du présentiel

- Affichage du présentiel en ligne sur le site « THoR » :
 - <https://thor.univ-reims.fr/>
- En cas d'absence :
 - Justificatif à déposer sur THoR via un formulaire en ligne
 - À faire dans un délai de **5 jours ouvrés après l'absence**
 - Chaque justificatif est étudié par les responsables et peut être :
 - **Valide** : justificatif pris en compte (ABJ aux séances et aux évaluations concernées)
 - **Invalid** : justificatif non valide
 - **En attente de pièce** : vous devez envoyer une pièce justificative (nouveau dépôt)
 - **Vu** : justificatif non valide mais qui sera discuté en jury
- Justificatif valable (*cf* le règlement des études) : rendez-vous médical, arrêt maladie, convocation administrative...

Gestion du présentiel

- En cas d'absence à un **examen terminal** :
 - Justificatif à déposer sur THoR via un formulaire en ligne
 - Justificatif à déposer à la scolarité selon le mode indiqué
 - À faire dans un délai de **5 jours ouvrés après l'absence**
- Justificatif valable (*cf* le règlement des études) : rendez-vous médical, arrêt maladie, convocation administrative...

Dispense d'assiduité

- Contrat annuel :
 - Demande d'assiduité à déposer à la scolarité **au plus tard fin septembre**
 - Contrat de travail à fournir + planning
 - Examen en commission pédagogique
- Contrat ponctuel :
 - Demande à déposer **AVANT** le travail (licence-info@univ-reims.fr)
 - Contrat de travail à fournir + planning
 - Examen en commission pédagogique
 - Refus systématique s'il y a une évaluation durant la période
 - Dépendra de l'implication dans la formation
 - **Ne pas oublier de déposer les justificatifs sur THoR !**
- Dispense des **CM et TD uniquement (sauf TD d'anglais)**
 - ... même s'il est conseillé de rattraper les séances manquées

Contrôle des connaissances

- Accès aux fiches de chaque EC :
 - https://thor.univ-reims.fr/ufrsen/formations.php#mention_INFO_L
- Pour chaque EC :
 - Volume horaire (CM/CMTDi/TD/TP)
 - Modalités de contrôle des connaissances (MCC) avec le type d'épreuve
- Contrôle continu (tout au long de l'année)
- Pas examen terminal (EET) sauf **TEDS**, EC d'ouverture et deuxième session
- Périodes d'examen :
 - Première session : janvier, mai
 - Deuxième session (rattrapages) : semaines 25 et 26 (du 15 juin au 26 juin)

Validation : EC / UE / semestre / année

- Validation d'un EC :
 - 10/20 et pas de défaillance
 - **Impossible de repasser des EC validés**
- Validation d'une UE :
 - Si composée d'un seul EC $\Rightarrow$ 10/20 à l'EC et pas de défaillance
 - Si composée de plusieurs EC $\Rightarrow$ 10/20 au total des EC et pas de défaillance
 - **Impossible de repasser des UE compensées/validées**
- Validation d'un semestre :
 - 10/20 et pas de défaillance
 - **Impossible de repasser des UE, EC compensés/validés**
- Validation de l'année :
 - 10/20 et pas de défaillance
 - **Impossible de repasser des semestres, UE, EC compensés/validés**

Redoublement

- Conservation possible de la moyenne pratique (TP test, CRTP) si la note est supérieure ou égale à 12/20
 - Possible uniquement 1 an
 - Demande à faire au responsable de la Licence + responsable de la matière
 - **À faire avant le début des TP / projet**
 - **L'acceptation n'est pas obligatoire (changement de programme, d'enseignant, etc.)**
 - **Cela ne dispense pas de la présence aux TP (obligatoire)**
- EC validé ou compensé (validation de l'UE) :
 - Ne peut être repassé en deuxième session
 - Conservé d'une année à l'autre
- Semestre validé :
 - Aucun EC de ce semestre ne peut être repassé en deuxième session
 - Conservé d'une année à l'autre

Enjambement

- Pour les étudiants redoublants la L2, possibilité de suivre des matières de l'année supérieure
 - Enjambement complet : dans le cas d'un semestre validé, le semestre supérieur est suivi dans son intégralité
 - Enjambement partiel : selon les possibilités, aucune obligation
- IP à faire obligatoirement à la rentrée après cette réunion (sur feuille)
- Condition : ne pas dépasser les 30 ECTS par semestre
- Une fois les matières choisies :
 - Les étudiants doivent croiser les emplois du temps avec le leur
 - Si aucune possibilité, l'étudiant est désinscrit de la matière
 - Sinon, l'étudiant doit communiquer le groupe au responsable de la formation
- Attention : il est tout à fait possible que des épreuves se chevauchent !

Attention à la défaillance
en cas absence

Tutorat (1/2)

- Un tuteur enseignant attribué à chaque étudiant (le même tout le long de la Licence)
- Rôles du tuteur :
 - Suivi
 - Rencontres à votre initiative pour toute question
- Permanences de tutorat :
 - Plusieurs créneaux dans l'année (indiqués dans vos emplois du temps)
 - Non obligatoires même si de nombreuses informations sont fournies
 - Permet aux étudiants de rencontrer les tuteurs

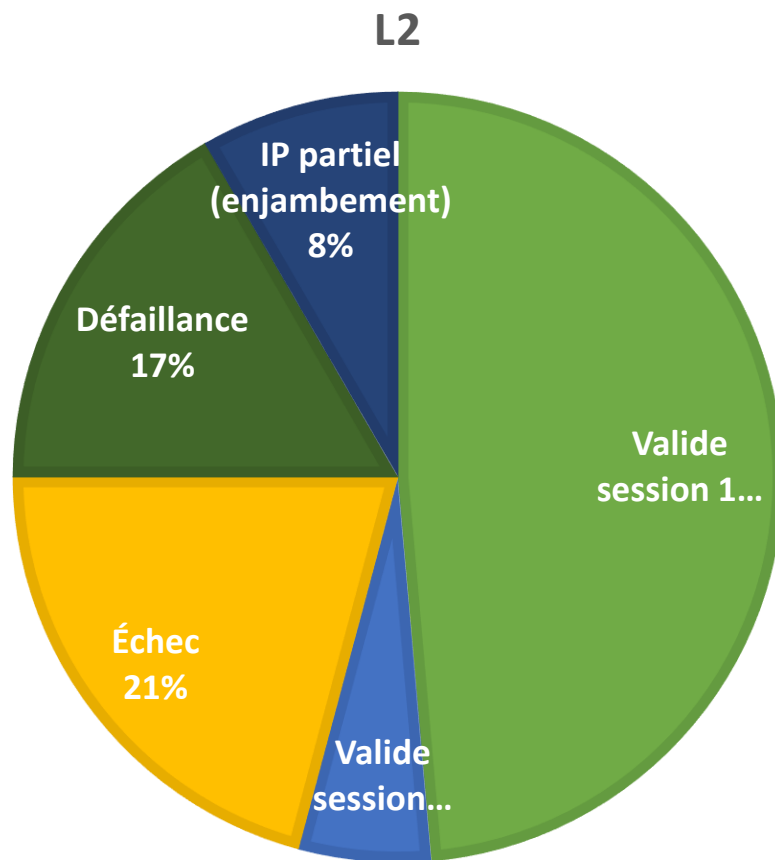
Tutorat (2/2)

- L'équipe (bureaux dans le bâtiment 3) :
 - Jean-Charles Boisson (jean-charles.boisson@univ-reims.fr)
 - Leonardo Brenner (leonardo.brenner@univ-reims.fr)
 - Clément Foyer (clement.foyer@univ-reims.fr)
 - Christophe Jaillet (christophe.jaillet@univ-reims.fr)
 - Jessica Jonquet (jessica.jonquet@univ-reims.fr)
 - Cyril Rabat (cyril.rabat@univ-reims.fr)
 - Goéry Valance (goery.valance@univ-reims.fr)
- Prendre rendez-vous avant d'essayer de les rencontrer !
- Liste des étudiants et de leur tuteur : en ligne sur THoR

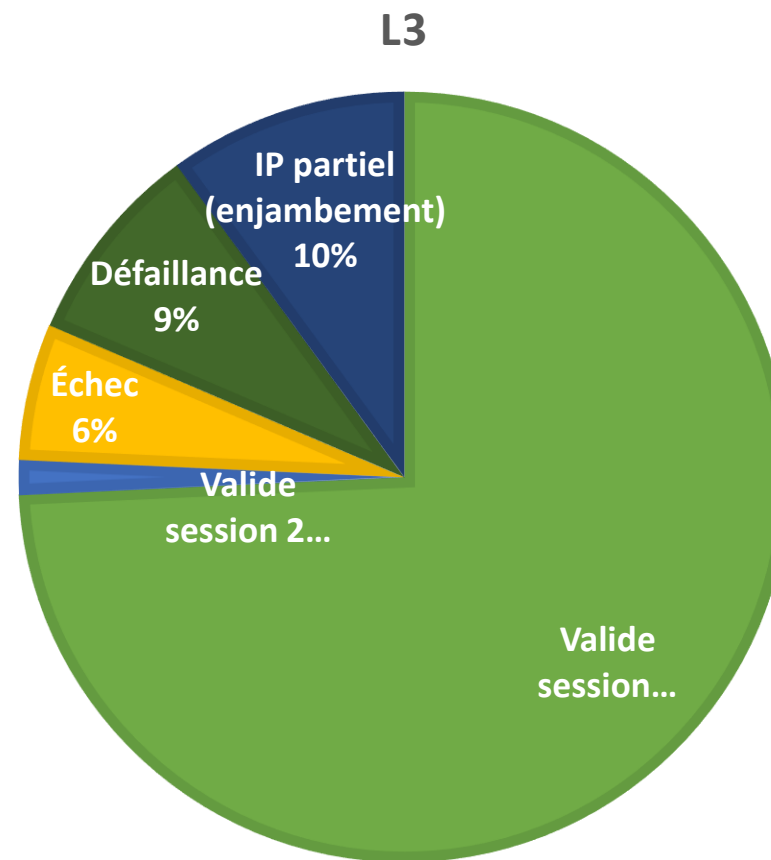
Plan de la présentation

- 1) Présentation générale de la Licence Informatique
- 2) Organisation pédagogique
- 3) Données 2024-2025
- 4) Informations pratiques

Taux de réussite en L2/L3 – 2024-2025



Taux de réussite : 54%



Taux de réussite : 75%

Ce qu'il faut en retenir

- Licence Informatique = formation scientifique
- Nécessite du travail continu : présence non suffisante !
 - La présence en CM est indispensable
 - Les CM/TD/TP ne sont pas suffisants pour maîtriser les notions
 - Les TP ne sont pas suffisants pour maîtriser les technologies
 - Les projets sont difficiles à faire si aucun travail n'est effectué en amont !
- L'informatique nécessite beaucoup de pratique !
 - Les TP ne sont pas suffisants !
 - Vous **devez** terminer les sujets d'une semaine à l'autre
- Attention à ChatGPT et autres...

Plan de la présentation

- 1) Présentation générale de la Licence Informatique
- 2) Organisation pédagogique
- 3) Données 2024-2025
- 4) Informations pratiques

Les étudiants : acteurs de la formation

- Élections de représentants pour chaque groupe de TD
 - Appel à candidature par mail mi-septembre
- Réunions de perfectionnement par année à chaque semestre
 - Enseignants et représentants étudiants
 - Permet de remonter toutes les remarques des étudiants
- Conseil de perfectionnement en fin d'année
- Questionnaires d'évaluation (S3/S5 et S4/S6)
Pas uniquement le négatif !

L'amélioration de la formation passe par votre implication

Où trouver les informations ? (1/2)

- Site de la Licence Informatique : <https://www.licenceinfo.fr/>
 - Informations pratiques sur la Licence INFO
 - Liens vers les autres sites
 - Informations sur les démarches « classiques » :
<https://www.licenceinfo.fr/2025/demarches.php>
 - Dispense d'assiduité, demande de VES partielle, conservation des notes de TP
 - Aménagement des études
 - Recours gracieux, annulation de l'inscription
- Site THoR : <https://thor.univ-reims.fr/>
 - Inscription pédagogique
 - Notes
 - Présentiel...

Où trouver les informations ? (2/2)

- Site de l'UFR SEN (Sciences Exactes et Naturelles) :
 - <http://www.univ-reims.fr/ufrsciences>
 - Formation > Scolarité
 - Inscription, réinscription
 - Calendrier universitaire + calendrier des examens
 - Offre de formation
- Bureau virtuel : <http://ebureau.univ-reims.fr/>
 - Emploi du temps
 - Informations personnelles
 - Mail...
- Moodle : <https://cours.univ-reims.fr/my/>
 - Supports de cours
 - Dépôts de documents...

Stage

- Stage effectué au semestre 4 ou 6
- Procédure :
 - Trouver un stage (8 semaines minimum ; 3 mois maximum)
 - Contacter le responsable des stages de votre année avec les informations nécessaires (L2 : M. Rabat - L3 : M. Delisle)
 - ⇒ Entreprise, sujet, durée
 - **Si le sujet est validé**, informations à remplir en ligne **Notice sur le site de la Licence Informatique**
 - Application *Esup-Stage* accessible depuis le bureau virtuel (dans « Mes applications »)
 - Une fois la convention validée, elle est reçue directement par le responsable
- Y penser rapidement :
 - CV + lettres de motivation à faire
 - Prospection à réaliser
 - Signature par les différentes parties : étudiant, responsable, tuteur en entreprise et Directeur de l'UFR SEN

Anglais

- Groupes de niveau
 - Répartition des étudiants en fonction de leur niveau
 - Groupes multi-formations
- Test de positionnement :
 - À destination des étudiants primo-rentrants ou qui n'ont pas suivi d'enseignement d'anglais à l'UFR SEN en 2024/2025
 - Suivre les instructions sur le site de la Licence INFO
 - Créneaux dans l'emploi du temps
- Les informations seront envoyées par mail

Prochaines étapes

- Après cette présentation :
 - Formulaire de renseignements à remplir (pour les nouveaux)
 - Inscription Pédagogique (IP) pour les redoublants (enjambements)
- Dès cet après-midi, début des cours :
 - 14h-16h 1^{er} CM d'INFO0305 avec M. Flauzac en 1720
 - 14h-16h 1^{er} CM d'INFO0501 avec M. Delisle en amphi E
- Cette semaine :
 - Test de positionnement en anglais (primo)

Emploi du temps

- Groupes sur Thor
- Très prochainement en ligne
 - Sur THoR depuis le groupe
 - Sur le site de la Licence Info
 - Sur le bureau virtuel (dès que les groupes seront fixés et saisis par la scolarité)
 - Sur le site de l'UFR Sciences : [accès](#)
- Liens directs vers les emplois du temps :

<https://www.licenceinfo.fr/2025/emploidutemps.php>

ARTEMIS-URCA

- Association des étudiants des filières Mathématiques et Informatique
 - De la Licence aux Masters
 - Les anciens diplômés
- Cohésion entre les étudiants, lien avec les anciens étudiants
- Impliquée dans les différents évènements :
 - Le HackSecuReims : forum entreprise + CTF
 - Le CodingBattle : concours d'algo qui a lieu en octobre (cf. le site de la Licence)
 - Les LAN Party : soirée jeux-vidéo compétitives (ou non 😊)
 - Un serveur Minecraft
 - etc.



Site web
ARTEMIS



Adhérer à
ARTEMIS



Instagram
d'ARTEMIS



Discord
évènements
ARTEMIS

<https://www.licenceinfo.fr> - licence-info@univ-reims.fr

Informations pratiques

- Site Internet : <https://www.licenceinfo.fr>
- Nous contacter : licence-info@univ-reims.fr
- Responsable : Jessica JONQUET
- Directeur des études : Cyril RABAT
- Responsable EDT : Clément FOYER

